

02.10.2008 – 15:56 Uhr

economiesuisse - Ne pas mettre en jeu les accords bilatéraux / A propos du dépôt du référendum sur la libre circulation des personnes

Zürich (ots) -

economiesuisse prend acte du dépôt du référendum contre la prorogation de l'accord sur la libre-circulation des personnes et son extension aux derniers Etats membres de l'UE. Il faudra toutefois attendre quelques jours pour savoir s'il a véritablement abouti. Les milieux qui demandent le référendum mettent une fois de plus en péril une voie bilatérale pourtant couronnée de succès. Ils avancent des arguments désormais dépassés, qui ont déjà été réfutés à plusieurs reprises. Notre économie possède une forte orientation internationale. De bonnes relations économiques avec notre principal partenaire commercial sont essentielles.

Les chiffres sont clairs : la négociation des accords bilatéraux est le fruit d'une politique européenne pragmatique réussie. Entre l'été 2005 et l'été 2008, 200 000 emplois ont été créés. Le taux de chômage a reculé d'un tiers pendant cette période. De plus, on n'a constaté ni tourisme social ni immigration massive de ressortissants de pays à bas salaires. Le bilan est positif, c'est pourquoi aucun grand parti n'a soutenu le référendum des Jeunes UDC et des Démocrates suisses.

Il est indispensable que nos entreprises aient accès au marché communautaire si possible aux mêmes conditions que les entreprises des Etats européens. La libre circulation des personnes et les six autres accords bilatéraux ont fortement contribué à la croissance économique ces dernières années. Dans une vaste enquête réalisée par les organisations faïtières de l'économie, les entreprises ont approuvé à l'unisson la prorogation et l'extension de l'accord sur la libre-circulation des personnes. Aussi economiesuisse continuera-t-elle de s'engager avec détermination pour la poursuite de la voie bilatérale.

Contact:

Cristina Gaggini
Téléphone : 078 781 82 39
cristina.gaggini@economiesuisse.ch